

Conseil de Quartier « le village »
Compte rendu N°15
Réunion du 01/02/2017

Etaient présents :

Marouen Touibi, Conseiller Municipal, référent du conseil du Village,
Stéphane Lambert, Conseiller Municipal, délégué à la démocratie participative,
Laurent Renevier, président
Delphine Beaufiles, vice présidente,
Véronique Davoult, secrétaire,
Magali Kefi, membre élu,
Guy Huguet, membre élu,
Eric Gautier, représentant du secteur économique,
Micheline Dely, représentante du conseil des seniors,
Jean Grévin, représentant du secteur associatif,

Absents, excusés :

Nathalie Privé, membre élu,
Mathieu Bricou, représentant du conseil des jeunes,
Eric Gautier, représentant du secteur économique,

Ordre du jour :

- 1°) Piste cyclable rue de Villacoublay
- 2°) Rue Richet
- 3°) L'église St Denis
- 4°) Déploiement de la fibre optique
- 5°) Le marché
- 6°) Collecte du verre
- 7°) Suivi du tableau des demandes aux services municipaux
- 8°) Parcours du Vide grenier
- 9°) Village des saveurs
- 10°) Proposition de modification de découpage de quartiers

1°) Piste cyclable rue de Villacoublay :

Le double sens de la piste cyclable devait donner lieu à une période de test de 6 mois. Qu'en est-il ?

La piste sera construite par petits bouts et sur plusieurs années.

Des voitures sont régulièrement garées sur la piste cyclable, sous les cèdres, ce qui empêche les vélos d'y circuler. Peut-être faudrait-il matérialiser la piste cyclable par des plots à cet endroit ? Cette demande est notée dans le tableau de suivi des demandes à faire aux services municipaux.

2°) Rue Richet :

Le poste de police municipale sera déménagé dans l'ancienne mairie, une fois les travaux de réhabilitation de celle-ci terminés, courant 2018.

Une habitante de la rue demande ce qu'il adviendra de ce local par la suite, ainsi que de l'ancienne annexe de l'espace jeunesse, dans laquelle il y a des travaux actuellement. Messieurs Touibi et Lambert n'ont pas encore l'information.

Le poste de la police nationale, situé près de la caserne des pompiers sera fermé d'ici fin 2017. Deux agents de la police nationale seront déplacés en mairie pour le dépôt des plaintes. Monsieur le Député Maire a pu obtenir qu'une patrouille de la police nationale continue à circuler dans la ville 24h sur 24.

L'effectif de la police municipale est prévu à 18 personnes, qui seront armés.

Il est noté une recrudescence de l'insécurité dans certains quartiers de la ville, souvent du fait d'un groupe de mineurs désœuvrés, régulièrement appréhendés et relâchés, peu encadrés par leurs parents. On constate que ces jeunes ne font malheureusement pas partie d'associations sportives ou culturelles ce qui pourrait aider à les canaliser.

3°) L'église St Denis :

La haie de l'église a été partiellement arrachée tout récemment, car elle était malade. Elle sera remplacée.

Des membres ont entendu parler aussi d'une création de mare dans l'enclos des poules, cette information est à vérifier.

Le fronton de l'église n'est plus illuminé. Des explications seront demandées dans le tableau de demandes aux services municipaux.

En ce qui concerne le projet de réhabilitation de l'église St Denis, le Conseil de quartier souhaite savoir si Monsieur le Député Maire y serait favorable.

Le fronton est classé, pourrait servir à des événements de quartier, des expositions.

L'aménagement intérieur actuel est vraiment peu à la hauteur de ce bâtiment historique et c'est dommage. Il est bien évident que sa réhabilitation aurait un coût important, et se ferait sur plusieurs années. Une rencontre avec Bruno Drevon, de l'association Signes des Temps, est envisagée, car ce dernier pourrait peut-être nous aider à finaliser le projet de réaffectation.

4°) Déploiement de la fibre optique :

La fibre optique a été installée à Vélizy Bas, les travaux vont démarrer au Clos. Le Village sera équipé en 2018.

5°) Le marché :

Les commerçants du marché sont soucieux, car il y a de nouvelles exigences par rapport aux stands et aux emplacements. En fait, le placier, qui gère le marché, a dû recadrer les pratiques, car il a eu des débordements ou des non respects de règles. M. Touibi rassure, tout est rentré dans l'ordre. Le marché s'étend régulièrement, signe de sa vitalité.

6°) La collecte du verre :

Début 2018, il n'y aura plus de ramassage du verre à domicile. Des conteneurs de dépôt volontaire seront installés à différents points de la ville. On espère pouvoir obtenir des conteneurs enterrés ou semi enterrés dans un souci d'esthétique.

Les membres du conseil craignent que le tri ne soit plus effectué par les riverains, et que le verre ne se retrouve dans les poubelles d'ordures ménagères, ce qui serait dommage.

7°) Suivi du tableau des demandes aux services municipaux :

- Aménagement rue Aristide Briand : le feu ne se déclenche plus intempestivement, mais on ne parvient toujours pas à limiter la vitesse à 30 km/h, car le détecteur est mal placé. La vitesse des véhicules arrivant du virage de l'église St Denis est captée trop tardivement pour contraindre les véhicules fautifs à s'arrêter. Il faudrait que le capteur soit placé AVANT la courbe. Les motos en particulier (mais pas uniquement) ne respectent pas la vitesse.
Le Conseil de Quartier est davantage demandeur du dispositif qu'il a proposé en octobre et pour lequel il n'a toujours pas de réponse (passage piétons surélevé, sur les 2 voies, et dans les deux sens, au niveau de l'emplacement du coussin berlinois actuel).
- L'éclairage de la rue Paul Fort et de la rue du Lavoir a été déficient certains soirs cet hiver. Une campagne de rénovation de l'éclairage public est prévue après attribution du marché.
- L'horloge de l'ancienne mairie : elle sera remise en service après les travaux de réhabilitation et de désamiantage des locaux, qui prendront environ 8 mois.
- Les graffitis sur le café de la mairie : La ville est devenue propriétaire de cet immeuble en début d'année. Le nécessaire sera fait prochainement par les services municipaux pour nettoyer les graffitis.
- Les trottoirs de la rue du lavoir ont été refaits au droit du chantier, mais pas le goudronnage au niveau du stationnement.
- Des panneaux à l'entrée de la ville seront-ils installés pour signaler notre appartenance à l'agglomération à la communauté de Communes de Versailles Grand Parc ?

8°) Parcours du vide grenier du village 25 juin :

Le parcours finalement reprendra à peu près la même configuration que le village des saveurs : rue Albert Thomas, la moitié de la rue Aristide Briand depuis le carrefour Tarron/ rue de Villacoublay jusqu'à la rue Michelet. Il est impossible de bloquer la rue de Villacoublay, pour des raisons de sécurité et d'accessibilité des secours. Le parcours sera réservé exposants habitants du village. Il y aura 150 emplacements.

9°) Le village des saveurs le samedi 20 mai :

Le Conseil de Quartier demande un stand pour y tenir une permanence à cette occasion et rencontrer ainsi des riverains.

10°) Modification du découpage de quartiers :

Stéphane Lambert informe qu'il est envisagé à l'avenir d'intégrer la rue Rabourdin dans le quartier du Village, ainsi que la rue René Boyer et la Place Bossoutrot. Le Conseil de Quartier est favorable à cette idée, qui aurait aussi l'avantage de rattacher l'école Rabourdin au quartier du Village. Cette proposition sera validée par la mairie si la logique géographique est bien avérée.

Prochaine réunion le jeudi 23 mars 2017 à 20h30 à la résidence Madeleine Wagner.

A handwritten signature in black ink, reading "L. Renevier". The signature is written in a cursive style with a long horizontal stroke at the end.

Laurent Renevier
Président